

PATRICK NICOLET

Directeur des technologies et membre du comité de direction générale de Capgemini

Pour cette session, nous avons réuni un groupe de jeunes personnalités prometteuses, non pas uniquement pour qu'elles nous présentent leurs activités, mais également pour qu'elles nous proposent un point de vue original sur les sujets que nous avons abordés jusqu'ici à la World Policy Conference.

Nous avons organisé cette session en trois parties. Dans un premier temps, nous aborderons la question cruciale des plateformes numériques et de leur impact sur notre façon de penser, de nous mobiliser et de prendre des décisions, avec notamment l'exemple de l'intelligence artificielle. Nous parlerons ensuite de l'impact nécessaire de la technologie sur les réglementations. La blockchain, par exemple, organisera nos transactions sans l'intervention de tiers et nécessitera de nouvelles règles. Enfin, nous proposerons une perspective intéressante sur la manière dont la technologie peut améliorer le processus de décision des organismes de réglementation. Aujourd'hui, les régulateurs utilisent les outils de l'ordre mondial actuel, ce qui retarde l'adoption des technologies par les instances économiques et gouvernementales, et nuit à la compétitivité des pays. Et ce ne sont pas les outils mêmes qui sont en cause, mais plutôt leur mode de fonctionnement actuel. La question que nous devons sérieusement nous poser est de savoir à quelle vitesse nous pouvons doter les organismes de réglementation de ces nouveaux outils et jusqu'à quel point ces derniers peuvent être utilisés dans le cadre de l'évaluation de la conformité dans le nouvel environnement technologique.